Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Vigne

N°10
17/06/2025

Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

*Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !*

Ce qu'il faut retenir

PHENOLOGIE

- **Stade Grain de plomb majoritaire.**

BLACK ROT

- **Peu d'évolution, mais attention, le stade phénologique est sensible.**

MILDIOU

- **Quelques nouveaux symptômes observés. Le risque est modéré par rapport au stade phénologique. Soyez attentifs aux prévisions météo.**

OIDIUM

- **Nous sommes à un stade très sensible et les conditions sont favorables. Restez très vigilants.**

VERS DE GRAPPE

- **Sur le Lot, le vol de G2 est en cours.**

Cicadelle de la Flavescence Dorée

- **T2 en AB du 15 au 22 juin**
- **T2 en conventionnel du 19 au 26 juin**

Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture :
Lien de téléchargement

Note commune résistance :
Lien de téléchargement

Animatrice filière
Marion POMPIER
Chambre d'agriculture de la Corrèze
marion.pompier@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Stéphane LUCAS
Syndicat du Chasselas de MOISSAC

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF - Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Limousin N°X du JJ/MM/AA »

Données météorologiques

• Météo de ces derniers jours

Cette semaine a été marquée par les hautes températures. Les orages se sont installés à partir de vendredi, entrainant des précipitations variables selon les secteurs et une chute des températures.

Station	lundi 9 juin 2025	mardi 10 juin 2025	mercredi 11 juin 2025	jeudi 12 juin 2025	vendredi 13 juin 2025	samedi 14 juin 2025	dimanche 15 juin 2025	Cumul hebdomadaire	Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (26/04/25)
Verneuil (radar)	0	0	0	3,1	2,3	5	3,5	13,9	60,1
Branceilles (radar)	0	0	0	0	0	3,4	1,8	5,2	68,1

• Prévisions du 17 juin au 23 juin (Source Météo France)

	Date	mar 17/06	mer 18/06	jeu 19/06	ven 20/06	sam 21/06	dim 22/06	lun 23/06
19	Température (°C)	13-31	14-33	16-34	19-36	19-37	20-39	21-37
	Pluie (mm)	0	0	0	0	0	0	0
87	Température (°C)	13-29	15-31	17-32	18-32	19-33	19-34	20-33
	Pluie (mm)	0	0	0	0	0	0	0

Nous devrions avoir une semaine sous le soleil, avec des températures hautes.

Etat général du vignoble

- **Stades phénologiques**

Les stades phénologiques avancent très vite. La floraison est terminée. Les conditions sont idéales pour le développement de la vigne.

Stades BBCH	71	73	75
Descriptif des stades	Nouaison	Développement des baies (Grain de plomb)	Grain de pois
Chardonnay			
Chenin			
Sauv. blanc			
Merlot			
Cabernet franc			
Cabernet sauv.			

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

Maladies fongiques

- **Black Rot (Guignardia Bidwellii)**

Symptôme de Black Rot sur feuille
Photo Syndicat du Chasselas

Éléments de biologie

Suivez ce lien : ephytia.inra - Biologie-epidemiologie du Black Rot

Situation sur le terrain

La situation est stable, avec peu de symptômes visibles. Il n'y a pas d'évolution.

Evaluation du risque :
Le risque reste fort compte tenu du stade phénologique, mais les conditions météo devraient être peu favorables.

Consultez la fiche « black rot » du Guide de l'Observateur

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères…).
- Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle

- **Mildiou (Plasmopara Viticola)**

Rot Gris (Mildiou) sur grappe
Crédit photo Syndicat du Chasselas

Modélisation (Potentiel système)

Situation au 15 juin :
Le risque a poursuivi sa baisse cette semaine, il est faible. Aucune contamination épidémique ni extériorisations de symptômes modélisées la semaine passée.

Simulation au 22 juin :
Le niveau de risque reste inchangé à J+7. Le cumul nécessaire pour entraîner des contaminations épidémiques est toujours élevé (35mm ou plus) sur les deux points considérés. Aucune extériorisation de symptômes n'est attendue. Le temps d'incubation modélisé dans d'autres vignobles est d'environ 7 jours (température élevées).

Situation sur le terrain

Des nouvelles taches de mildiou sont sorties sur feuille sur le secteur Brivezac et Allassac. Pas d'évolution sur les grappes.

Evaluation du risque :
La météo limite la pression mildiou. De plus le risque est modélisé faible, mais soyez attentifs aux prévisions météo. En cas de présence d'eau libre, il y a toujours un risque de repiquage depuis les symptômes sporulés.

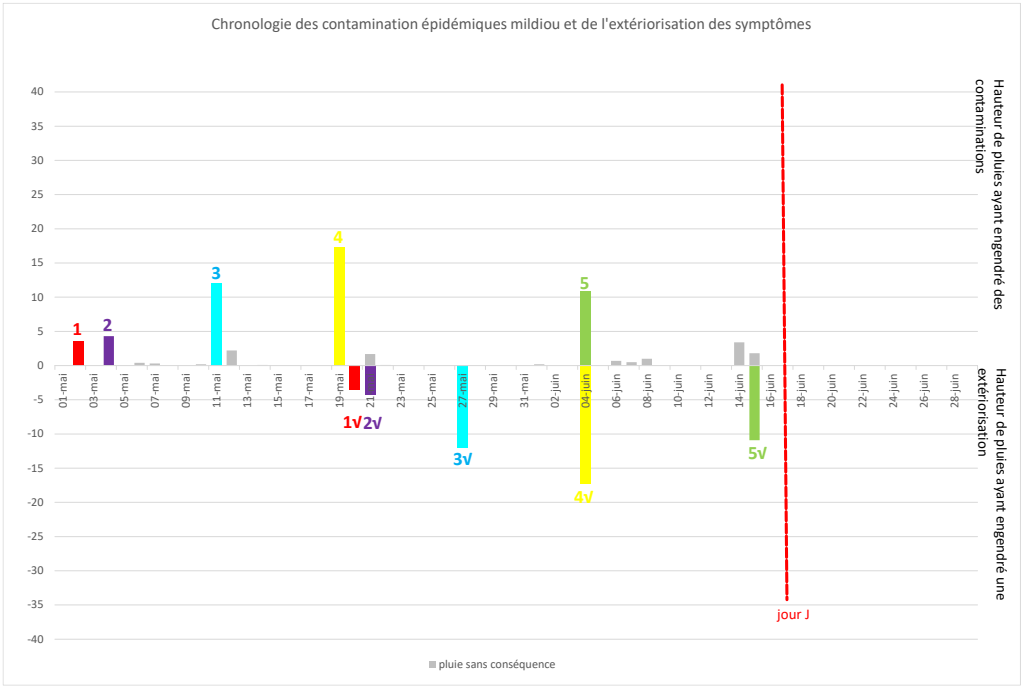

Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le secteur et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

Consultez la fiche « mildiou » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

- L'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui sont d'autant de support pour des contaminations primaires
- Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle

• Oïdium (Erysiphe necator)

Eléments de biologie

Suivre ce lien : ephytia.inra.-Biologie-epidemiologie de l'oïdium

Même pour les cépages peu sensibles la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés.

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, il peut même être lessivé par des pluies abondantes. Cependant les humidités relatives élevées lui sont favorables ; son développement requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. C'est pourquoi, il affectionne les vignes vigoureuses dans lesquelles la lumière pénètre moins bien.

Oïdium sur feuilles :
Crédit photo : Euphytia- INRA

Situation au vignoble
Aucun symptôme à ce jour.

Evaluation du risque :

Le risque est très élevé ! Le stade phénologique actuel est très sensible à l'oïdium et les conditions lui sont très favorables. Les matinées fraiches, une hygrométrie importante provenant des sols humides, sont autant de facteurs favorables pour une contamination. Portez une attention particulière sur les cépages sensibles et dans les zones à historique oïdium

📖 Consultez la fiche « oïdium » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en *cliquant ici*.

Ravageurs

- **Vers de la grappe (Lobesia botrana)**

Eléments de biologie
Pour plus d'informations, suivre ce lien : Vers de la grappe – Ephytia (Biologie, Epdémiologie)

Modélisation (EVA)
Selon le modèle, dans le Lot, le vol de G2 est en cours.

Situation au vignoble
Pas de piègeages cette semaine.

📖 Consultez la fiche « tordeuses » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures …). Consultez la liste des produits de bio-contrôle en *cliquant ici*.

- **Cicadelle de la Flavescence dorée (Scaphoidus Titanus)**

Protocole de surveillance

Un dispositif de suivi des éclosions des oeufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates règlementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par les services de la DRAAF via le BSV.

Larve (L3) de Scaphoideus titanus

Crédit photo www1.pms-lj.si - Database of Invertebrate Pictures

Eléments de biologie

Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions. Ce laps de temps permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais il correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

Situation dans les parcelles

Quelques larves ont été observées cette semaine encore.
Le T2 sera à faire prochainement.

T1	**du 05 juin au 12 juin**	**Terminé**
T2	**en conventionnel** : 15 jours après le T1 soit du 19 au 26 juin **en AB** : 10 jours après le T1 soit du 15 au 22 juin	**Prochainement** **Et en cours pour l'AB.**

Dans le département de la Corrèze, les zones de lutte obligatoire sont de deux types :

- Les communes où la maladie a été déclarée en 2024. Sur ces communes, les vignes doivent recevoir 3 traitements.
- Les communes anciennement contaminées (non contaminées en 2024), qui n'ont pas été prospectées 3 ans de suite, où les vignes doivent recevoir 2 traitements.

Liste des communes disponible sur le site de la DRAAF Nouvelle Aquitaine.

Communication de la DRAAF Aquitaine :
Note d'information Flavescence dorée 2025 sur les traitements obligatoires contre la Flavescence dorée sur le secteur de la Corrèze (dates, nombre de traitements et communes).

Traitement en période de floraison : consulter l'arrêté du 9 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur.
L'arrêté est consultable en cliquant sur le lien suivant :
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051582401

- **Cicadelle des grillures (Empoasca Vitis)**

Elément de biologie

Eléments de biologie : suivre ce lien : Cicadelle verte – Ephytia (Biologie)

Situation sur le terrain

De nouvelles larves observées mais elles restent à un niveau faible.

Larve de cicadelle des grillures
Crédit photo EUPHYTIA

Evaluation du risque :
Le risque est aujourd'hui bien présent. Compte tenu de la virulence de ce ravageur l'année passée, il faut rester vigilant. A cette date, la gestion de ce ravageur est couplée avec le traitement obligatoire de la cicadelle de la flavescence dorée.
NB : Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Le seuil indicatif de risque est de 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des solutions de biocontrole existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique.

Biodiversité

Œufs de punaise
Crédit photo Marion POMPIER CA19

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV *(cliquer sur les images)*

Produits de Biocontrôle

Résistances aux pesticides

Prochain BSV, le 24 juin 2025

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze, le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".